

Québec, le 21 juillet 2020

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est
Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Mémoire concernant le Projet de construction d'un tramway à Québec

Madame, Messieurs les Commissaires,

Pour moi, la valeur du Réseau de transport en commun proposé est inestimable.

Sur le plan personnel, je vois des avantages pour ma santé physique ainsi que ma santé mentale. Le Réseau réduira des émissions en diminuant ainsi la pollution atmosphérique. Cette réduction nous protégera de multiples problèmes de santé tels que l'asthme et les séquelles graves de la COVID-19 et d'autres virus respiratoires. Le Réseau favorisera une mode de vie à proximité et une densification urbaine qui brisent l'isolement social, un indicateur important de santé.

En tant que conductrice d'auto, je ne vois qu'une diminution de circulation automobile avec le Réseau qui facilitera mes déplacements en auto.

En tant que cycliste, le Réseau va nécessairement augmenter les déplacements actifs, renforçant la santé et la sécurité de tous.

Sur le plan communautaire, les avantages du Réseau de transport en commun sont nombreux. Une ville dont l'automobile prend moins de place offre plus de place pour l'échange, la créativité et l'implication communautaire. Une telle ville est plus intéressante pour ses résidents, ainsi que ses touristes, moteur économique important à Québec depuis des années.

Sur le plan québécois, la Capitale-Nationale mérite un Réseau de transport un commun à la hauteur des attentes, tout comme celui de la capitale fédérale à Ottawa-Gatineau. Notre capitale devrait favoriser les meilleures pratiques de l'heure actuelle. Fini la promotion du modèle automobile-solo des années 60. Notre capitale devrait être positionnée comme chef de file et pas comme relique du passé. Est-ce qu'on vise des comparaisons avec Charlottetown ? Avec Albany ? Je crois que non.

Sur le plan canadien, notre ville, la plus belle ville en Amérique du Nord, doit être reconnue comme leader. La clé du succès à Québec soit de souligner notre patrimoine

tout en innovant et en apprenant des autres grandes villes internationales. Si la Ville de Québec vise un patrimoine statique et placide, ancré dans une idée de transport qui date d'avant la Révolution tranquille, l'effervescence remarquable de la ville sera dilapidée.

Pour conclure, les avantages du Réseau de transport en commun sont nombreux et à multiples niveaux. Je vous prie de faire preuve de prévoyance et de vision pour renforcer l'avenir de notre ville magistrale.

AIMEE DAWSON